

Les participants

Collectivités

- M. Delalande Mairie de Donges
- Mme Delalande CARENE

Enseignement

Associations

- M. Gallet ADZRP
- M. Vignaud ADZRP

Riverains

- M. Du Réau Riverain
- M. Gerbaud Riverain
- M. Landreau Riverain
- M. Nicolas Riverain
- M. Plateaux Riverain

Raffinerie

- M. Billant Directeur
- M. Gautherot Responsable QSEH
- Mme Deschamps Responsable Communication
- Mme Louis Service Communication
- Mlle Berthé Consultante Alphacoms

Absents : M. Cheneau (Mairie de Donges), M. Klein (Mairie de Donges), M. Dannequin (Collège Arthur Rimbaud), Mme Paraiso (Ecole Saint-Joseph), M. Bosque (ADZRP), M. Redsand (ADZRP), M. Le Gal (Association de défense du Brivet), M. Doucet (Association de défense du Brivet), M. Le Mélinandre (Association Bonne Nouvelle), M. Veiga (Association Bonne Nouvelle), M. Saget (Association Bonne Nouvelle), M. Morice (OSCD), Mme Rogard (riveraine), M. Cherpion (Raffinerie).

Ordre du jour de la réunion

1. Point sur l'activité et les actualités de la raffinerie
2. Point environnemental
3. Point communication
4. Fonctionnement de Dialogue Riverain

Prochaine réunion : Mercredi 4 octobre 2017 à 18h / Raffinerie

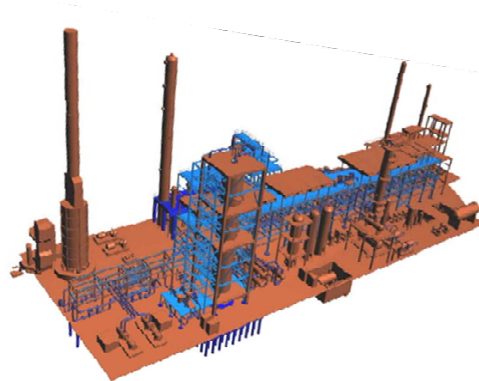
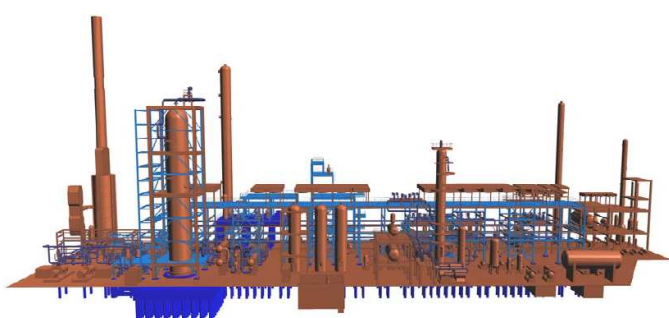
Synthèse des échanges de la réunion :

1. Point sur l'activité et les actualités de la raffinerie

En juin 2017, la plateforme de Donges a obtenu sa certification ISO 50001 : 2011, relative à la démarche d'amélioration de la performance énergétique. C'est une reconnaissance des process mis en place sur le site pour faire de la performance énergétique des installations une priorité. Cette certification donnera lieu à un audit annuel.

Point sur l'avancement du projet industriel :

- Pour rappel, le projet consiste à construire et mettre en service une nouvelle unité de désulfuration de VGO ; il s'agit d'un produit issu de la distillation du brut, plus lourd que le gazole (actuellement le seul produit faisant l'objet d'une désulfuration).



Simulations 3D de la future unité.

- La société Air Liquide, spécialiste des gaz de l'air, a été retenue pour construire et exploiter la nouvelle unité de production d'hydrogène sur site, indispensable au nouveau process de désulfuration.
- Le projet suit son cours conformément au planning :
 - o Les études d'ingénierie sont en cours de réalisation par une société milanaise ; elles seront prêtes en octobre. C'est sur cette base que sera monté le dossier d'autorisation d'exploiter.
 - o En 2018 seront lancées les études de détails puis la commande des équipements puis la construction.
 - o Démarrage prévu fin 2020 début 2021.
- Point sur l'impact prévisible de la nouvelle unité : à ce stade, aucun impact majeur, ni positif ni négatif, n'est identifié :
 - o Pas de nouveaux produits sur le site ;
 - o Pas de modification de la physionomie de la raffinerie (unité située au cœur de la raffinerie) ;
 - o On retirera du soufre plus en amont dans le process, ce qui induira une baisse des émissions de SO₂ en sortie (amélioration de la qualité de l'air, pas de modifications sur les nuisances olfactives) ;
 - o L'ensemble des impacts potentiels est en cours d'étude et sera précisé dans le dossier de demande d'autorisation d'exploiter, qui fera l'objet d'une enquête publique. L'objectif de la raffinerie est de démontrer que les équipements mis en place dans le cadre de la construction de la nouvelle unité permettront de ne pas ajouter de nuisances.

Questions-réponses

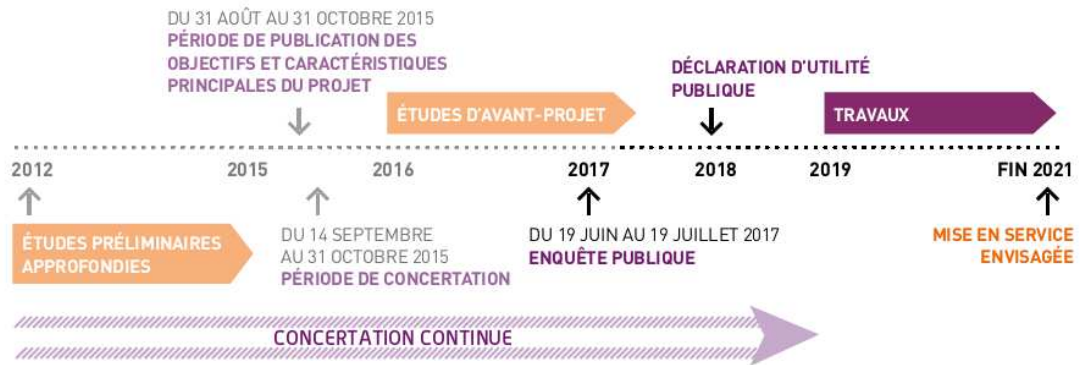
Un participant mentionne l'existence d'une affiche réalisée par Air Pays de la Loire qui valoriserait le projet de construction de cette unité de désulfuration comme facteur de réduction des nuisances olfactives. Or le SO₂ n'est pas odorant. Cette information sera vérifiée par la raffinerie.

- Point sur le projet de contournement de la voie ferrée :

Philippe Billant rappelle que le détournement de la voie de chemin de fer est absolument indispensable, la présence de la voie ferrée traversante étant incompatible avec le développement du site.

Rappel du calendrier :

LE PROJET EN DATES



- Point sur l'économie de la raffinerie :
Les marges de raffinage restent à un niveau favorable et le taux d'utilisation de la raffinerie est satisfaisant.
- Activité à venir :
 - o Une activité de maintenance en cours, redémarrage prévu fin de semaine (7/07)
 - o Pas d'arrêt programmé durant l'été
 - o Arrêt d'une unité programmé en septembre – octobre.

2. Point environnemental

Synthèse, pour Dialogue Riverain, d'une présentation faite devant le réseau des nez en juin 2017 :

Rappel de la procédure : **chaque plainte est prise en charge par un CMS**, qui recherche la source à l'aide d'une check list et en se déplaçant. **Le taux de résolution des plaintes (identification de la source) est de 50% environ.**

Questions-réponses

- **Que s'est-il passé le 7 juin (odeurs très fortes soirée et nuit) ?** La cause de cet événement odeur significatif a été identifiée et un retour a été fait à la DREAL, qui a également interrogé la raffinerie sur cet épisode : alors qu'une unité était arrêtée, un déchargement de fioul a dû être fait à l'apportement n°6 ; a donc été déchargé un produit inhabituel, par une météo particulièrement défavorable (vents). Le retour d'expérience a été fait : ce type de produit (qui n'est pas déchargé de façon habituelle à la raffinerie) ne pourra à l'avenir être déchargé qu'en cas de conditions météo favorables.
- **Un participant exprime la difficulté pour les riverains de signaler systématiquement les nuisances : dans la vie quotidienne, on n'a pas toujours le temps ; en outre, ce riverain se pose la question de l'utilité de la démarche.** Il est rappelé que les équipes ont la même démarche d'alerte ; l'ensemble de la veille olfactive ne repose pas exclusivement sur les riverains. Il est également rappelé que, même si elle peut paraître contraignante, l'alerte de la raffinerie reste aujourd'hui indispensable :
 - o Elle permet d'identifier des causes et de mener des actions (voir plus bas) ;
 - o La technologie n'est pas aujourd'hui suffisamment avancée pour reconnaître les molécules odorantes.
- **Il semble qu'il y ait nécessité de recalibrer le processus d'information de la raffinerie par Air Pays de la Loire en cas de signalement par les nez ; en effet, aujourd'hui, seules les alertes de niveau 6 sont transmises en temps réel à la raffinerie, les autres signalements étant utilisés à des fins exclusivement statistiques dans le cadre d'un bilan annuel. Or, la raffinerie indique que les niveaux de signalement inférieurs peuvent également permettre de faciliter la recherche de sources.** La raffinerie précisera effectivement ce point avec Air Pays de la Loire.

Il ressort de l'analyse des plaintes que les bassins de traitement sont générateurs d'odeurs significatives et responsables d'une proportion importante des plaintes.

En conséquence de l'analyse des plaintes, des actions sont entreprises par la raffinerie pour lutter contre les nuisances olfactives, notamment au niveau des bassins :

- o Traitement des effluents gazeux en sortie de bac lors des nettoyages : lors d'un nettoyage, les gaz résiduels sont captés directement en surface et brûlés in situ, ce qui évite leur dispersion dans l'air.
- o Campagne annuelle de détection des COV (vapeurs de produits pétroliers, odorantes) fugitifs, émises par certains équipements au fil du temps : les zones de micro fuites sont détectées au moyen de caméras infrarouges et les brides correspondantes sont resserrées.
- o Traitement sur le stockage des boues huileuses (boues chargées en produits lourds et en eau, stockées avant évacuation en tant que déchets vers des centres de traitement) : depuis deux mois est testée la pulvérisation d'huiles essentielles au-dessus des bassins, dans l'objectif de masquer les odeurs. C'est une méthode déjà appliquée par d'autres industriels.

Questions-réponses

- **Les gaz partent-ils dans l'air ?** Oui, il s'agit de COV.
- **Les stockages ne pourraient-ils pas être couverts ?** Non car poserait des problèmes de sécurité.
- **Des traitements naturels, par les plantes ou les bactéries, seraient-ils envisageables ?** Pas sur les volumes qui sont ceux de la raffinerie, en production continue.
- **Les déchets ne pourraient-ils pas être évacués en flux tendus ?** Ils sont évacués très rapidement mais le flux tendu n'est pas possible (production en continu).
- **Où sont transférées les boues pour traitement ?** Information à redonner par la raffinerie post-réunion.
- **Quelles sont les huiles essentielles projetées ?** Information à redonner par la raffinerie post-réunion.
- **Qui décide des huiles utilisées ?** Elles sont recommandées par une entreprise spécialisée dans le masquage.
- **Un participant (nez) fait remarquer que l'utilisation de certaines huiles essentielles peut avoir des conséquences inattendues ;** par exemple, il a été démontré que l'utilisation de vaniline présente le risque de dégoûter les riverains de la vanille sous toutes ses formes (du fait de l'association inconsciente entre odeur de vanille et odeur de produits pétroliers).

3. Point communication

Opération Folle Journée : [une nouvelle classe de 5^e du collège Arthur Rimbaud bénéficiera du partenariat Total / La Folle Journée pour l'année scolaire 2017-2018](#), avec une production différente (projet d'exposition présentée à la médiathèque du collège et à la médiathèque de Donges).

Centenaire des activités pétrolières à Donges : le dispositif prévu (collaboration Raffinerie – mairie) :

- Une exposition photo sur les grilles du Cercle,
- Un projet pédagogique avec le collège de Donges, sur le thème de l'évolution des activités pétrolières et de l'énergie ces 100 dernières années et sur une prospective « quelle énergie demain ? » (*en cours d'élaboration*),
- Un tiré à part avec Ouest France sur les activités pétrolières à Donges.

Sont prévus une [soirée de lancement fin septembre 2017](#) et un événement de clôture des actions en juin 2018 avec collégiens, riverains et salariés de la plateforme.

Outils de communication à destination des riverains :

- **Newsletter :** l'enjeu est de sécuriser le dispositif vis-à-vis de la CNIL ; c'est en cours. [Le lancement de la première lettre est prévu pour septembre 2017.](#)
- **Sms :** ce projet se heurte actuellement à une question juridique sur les responsabilités liées à la mise en place d'un tel dispositif. [L'objectif est d'avoir une décision définitive avant la prochaine séance de dialogue riverain.](#) Dans le cas où ce projet serait abandonné, il sera nécessaire de reprendre le cahier des charges de l'outil d'information tel qu'il avait été élaboré par le groupe de travail information riverain et de voir quel plan B pourrait être proposé pour répondre aux besoins exprimés.

Quelques pistes évoquées :

- **Flux RSS sur le site**
- **Dispositif Allo Industrie en Normandie** (était déjà identifié dans le benchmark réalisé par le groupe de travail information riverains)
- **Initiative ATMO**

4. Fonctionnement de Dialogue Riverain

La décision est prise collégialement de ne pas donner suite à la demande de Donges Solidaire d'intégrer l'instance ; il est rappelé que l'instance Dialogue Riverain doit être un lieu d'échanges non partisan et non politique.

D'ici la prochaine réunion de Dialogue Riverain, Ingrid Berthé reprendra contact avec les participants pour évaluer leur intérêt, leurs attentes et leurs propositions pour l'instance.

Proposition pour mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion : sujet nuisance sonores.